

LE DRA DE KIDAL, BOUNIAMINOU ARBONCANA TOURÉ :

« Depuis une décennie, la SOMAGEP-SA assure de façon humaniste la production de l'eau à Kidal »



SYNACOME/SOMAGEP-SA

Le nouveau bureau se présente à la Direction Générale



ANTOUMANE DJAKARIA SY occupe désormais le poste de DGA



SOMMAIRE



- P 2 Nomination au poste du DGA
- P 4-5 Interview du DRA de Kidal
- P 6-7 Campagne de recouvrement des factures d'eau impayées
- P 8-9 Agence Bacodjicoroni et recouvrement des factures d'eau
- P 10-12 Chronique des partants à la retraite
- P 14-16 Le nouveau bureau Synacome présenté à la Direction Générale
- P 17 Partenariat SOMAGEP-SA/WATERNET
- P 18 SPORT
- P 19 Bon à savoir

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Antoumane Djakaria SY occupe désormais le poste

Par la Décision N°2023/0429, Antoumane Djakaria SY, précédemment Directeur des Ressources Humaines, est nommé en qualité de Directeur Général Adjoint, en remplacement de monsieur Massiré KONE, appelé à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1er janvier 2024.

Qui est Monsieur SY?

Titulaire d'une Maîtrise en Gestion des Entreprises obtenue, en 1997, à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) M. SY a travaillé à EDM-SA avant d'être transféré à la SOMAGEP-SA à la faveur de la création de cette dernière. Ici son premier poste occupé (en 2011) fut celui du Chef de Département des Ressources Humaines à la Direction Pôle Support. Cinq ans plus tard (en 2016), il est affecté au poste du Chef de Département Contrôle Général. En 2021, il est promu au poste stratégique du Directeur des Ressources Humaines. Poste qu'il occupera jusqu'à sa nomination au poste de DGA.



Un carnet d'adresse riche

Rappelons qu'au cours de sa carrière professionnelle, M. SY a suivi plusieurs formations dans le cadre de la Gestion des Ressources Humaines et du contrôle Interne. On peut citer, entre autres, la Formation à l'Audit et le Contrôle (Tunis), Formation sur la Conception et Implémentation d'un Système de Contrôle Interne Efficace (Bamako), sur l'Evaluation de la Performance des RH (Dakar), la Planification et Gestion

Stratégiques des Ressources Humaines (Paris), les enjeux GRH de l'organisation et le rôle Managérial des DRH (Casa), la formation sur la GRH (Montréal).

Par ailleurs, M. SY a un carnet d'adresse riche dans le monde des finances au Mali et dans celui des sociétés d'eau de la sous-région et d'ailleurs. Des relations qu'il pourrait mettre à profit dans l'exercice de ses missions de DGA.

Equipe de Réalisation

DIRECTEUR DE PUBLICATION: Dramane COULIBALY
REDACTEUR EN CHEF: Abdoul karim KONE
COORDINATEUR: Alpha Macki DIAKITE
TIRAGE: 500
Conception & Imprssion: Sitan Imprim

LE DRA DE KIDAL, BOUNIAMINOU ARBONCANA TOURÉ:

« Depuis une décennie, la SOMAGEP-SA assure de façon humaniste la production de l'eau à Kidal »

« La Direction Régionale Agence SOMAGEP-SA de Kidal, depuis le retrait de l'Etat de la ville suite à l'éclatement de la rébellion, il y a plus de 10 ans, n'a pas manqué de jouer pleinement son rôle dans la fourniture aux populations de l'eau potable même si celle-ci n'a jamais fait

l'objet de facturation. A cet effet, le Directeur Régional de l'Agence de Kidal, Bouniaminou Arboncana Touré de soutenir: « Depuis une décennie, la SOMAGEP-SA assure de façon humaniste la production de l'eau à Kidal ». Lisez, ci-dessous, son interview.

Robinet Dji : Quel est le sentiment qui vous anime après la libération de Kidal ?



été suspendue, le 10 octobre 2023, pour des raisons de l'insécurité grandissante qui sévissait dans la région. Pour l'état des lieux, nous avons six (06) forages qui ne fonctionnent pas pour manque d'eau. Trois (03) autres forages sont en arrêt par manque de pompes. En plus, un (01) forage est à l'arrêt à cause des eaux de ruissellement, après de fortes pluies, qui ont emporté des tuyaux de refoulement de l'ouvrage.

En gros, c'est seulement deux (02) forages qui fonctionnent actuellement.

Pour la reprise des activités Quels sont vos besoins cruciaux?

Il y a les actions urgentes à faire dans la mesure du possible. Dans le cadre de la reprise de la production, nous attendons urgemment des pompes pour faire fonctionner des forages qui sont dans le besoin.

Il urge de réparer la conduite de refoulement du forage numéro 13. Inutile de rappeler la nécessité des dispositions sécuritaires pour le personnel.

Avez- vous autre chose à ajouter?

En fonction de l'évolution de la stabilité de la situation, je demande une mission conjointe des différentes directions centrales pour venir faire un plan d'études, si cela n'est pas encore fait, afin de pérenniser la production et de réfléchir à la reprise de la gestion commerciale.

B A T : Nous rendons grâce à ALLAH, par la volonté de qui, l'espoir de stabilisation de la Région est apparu. Cette stabilisation permettra le retour, dans la ville de Kidal, les services sociaux de base dont la SOMAGEP SA. Laquelle, précisons-le, n'a pas manqué de jouer pleinement son rôle dans la fourniture aux populations de l'eau potable même si celle-ci n'a jamais fait l'objet de facturation.

Je remercie la Direction Générale de la Société Malienne de Gestion de l'Eau, qui assure de façon humaniste la production de l'eau.

Pouvez-vous nous parler du Centre et de son état de fonctionnement ?

La Direction Régionale Agence de Kidal fonctionne à travers sa seule division de production. Laquelle a



CONTRIBUTION : IBRAHIM LABRAN CISSE, ANCIEN DIRECTEUR RÉGIONAL DE KIDAL

« Je suis content et soulagé de la reprise de Kidal »

Les sentiments qui m'animent après la prise de Kidal par l'armée malienne sont ceux de joie, de soulagement et de restauration de justice. J'ai vécu la chute de Kidal et la journée sanglante de la visite ratée du premier Ministre Moussa MARA. Je ne pouvais pas imaginer qu'un jour le Mali allait revenir à Kidal. Si ce rêve est aujourd'hui devenu une réalité, je ne fait que dire: « ALLAH HOU AKBAR ! À cœur vaillant rien

d'impossible ». Les 8 ans que j'ai passés à Kidal à fournir de l'eau potable aux populations sont pleins de bons et de mauvais souvenirs. Je n'en dirais pas plus ici si ce n'est que de prier pour la paix et la réconciliation des cœurs et des esprits de la population de Kidal qui a tant souffert. Je demeure convaincu que cette victoire sera sauvegardée par le peuple Malien.



RECOUVREMENT DES FACTURES D'EAU IMPAYEES

« Une batterie de mesures est en phase de mise en œuvre » dixit La Directrice Commerciale et Clientèle »

Aujourd'hui, l'encaissement des factures d'eau impayées constitue un grand challenge qui se pose au Département Recouvrement logé au sein de la Direction Commerciale et Clientèle (DCC). Mme SINENTA Tiguida Diakité, premier responsable de cette structure, ne ménage aucun

effort pour relever avec brio ce défi. A cet effet, elle a initié une rencontre d'envergure, le mardi 24 octobre 2023 dans la Salle de CODIR, avec ses collaborateurs. A la fin de cette réunion, elle s'est confiée au Fillet d'O en ces termes: « Une batterie de mesures est en phase de mise en œuvre ».

Robinet Dji : vous avez initié une rencontre avec les Chefs d'agences et les Agents de recouvrement, peut-on savoir les raisons ?

DCC : Il s'agissait d'élaboration une stratégie de recouvrement SMART assortie d'un plan d'actions, en tenant compte de la réalité du moment, en vue de réduire considérablement le stock des impayés actifs et rehausser le niveau des encaissements.

En termes de recouvrement il convient de souligner que les années se suivent mais ne se ressemblent pas. L'année 2023 a été très difficile contrairement aux autres années en raison du contexte socioéconomique et sécuritaire dans lequel le pays traverse. Nos mandats au trésor ne sont pas payés. Ce jour, ils s'élèvent à presque 4 milliards de F CFA. En plus les impayés de l'Administration Nationale et Régionale, face auxquels nous n'avons aucun levier de recouvrement, s'élèvent à plus de trois milliards de FCFA (Arrêtée à la facturation d'août).

Du côté des clients particuliers, les impayés sont estimés 6,8 milliards F CFA dont 4 milliards représentent la part des Agences de Bamako et



Kati, contre 2,8 milliards F CFA pour les Centres de l'Intérieur.

Quelles sont les stratégies mises en place pour recouvrer vos créances ?

Au cours de la réunion, le brainstorming a été la méthode que nous avons utilisée pour collecter les idées et partager les expériences en matière de recouvrement.

Les participants ont proposé plusieurs solutions. On peut citer notamment l'utilisation des cachets rouge sur les factures des clients en retard de paiement, le lancement d'une mini campagne de coupure ciblée à grande envergure, communication et sensibilisation des abonnés à travers les réseaux sociaux, etc.

Les différentes idées ont été analysées et voir leurs faisabilités dans le contexte actuel. Ainsi, une stratégie de recouvrement a-t-elle été élaborée sous forme d'un plan d'actions à impacte rapide.

Ont été priorisées les actions suivantes: organiser une réunion préparatoire de sensibilisation de tous les acteurs de recouvrement dans toutes les agences et centres, extraire et transmettre la liste des clients actifs en impayés et en état de consommation, cacheter en rouge, les factures du mois d'octobre 2023 des abonnés en retard de paiement.

S'y ajoutent les mesures consistant à suspendre les fournitures d'eau des abonnés qui ne réagiront pas à la relance par cachet, à décerner les lettres de félicitations aux AZ et aux AR qui auront moins d'impayés dans leurs zones, à renforcer l'équipe de recouvrement par des équipes techniques pour plus d'efficacité et à acheter les organes de coupure et vannes avant compteur.

Avez-vous autres choses à ajouter ?

Nous espérons atténuer la crise de trésorerie par ces mesures de recouvrement. Avec la détermination et l'engagement des collaborateurs de la DCC, l'implication et l'accompagnement de tout un chacun dans ce processus l'objectif sera atteint.

Pour finir nous remercions le Directeur Général Adjoint et le Directeur des Finances et de la Comptabilité qui ont pris part à cette rencontre.



AGENCE BACODJICORONI ET RE COUVREMENT DES FACTURES D'EAU Les Chef des Quartiers mis à contribution



Tenue chez le Coordinateur des Chefs des Quartiers de la Commune V, la rencontre a regroupé les Chefs des Quartiers de Bacodjicoroni, Sabalibougou, Kalabancoura et Quartier Mali, entre autres. Du côté de la SOMAGEP-SA, les participants étaient le Chef de l'Agence Commerciale, Abdoul Moumine DIALLO et des agents chargés du recouvrement.

A l'entame de la réunion, la délégation de la SOMAGEP a présenté à l'assistance les avantages et les enjeux liés à la campagne de recouvrement qu'elle compte lancer le 06 novembre 2023. La délégation a ensuite invité les Chefs des quartiers à accompagner la SOMAGEP-SA en informant et à sensibilisant, à travers les mosquées, les marchés et autres lieux publics, les abonnés en retard de paiement qui devront recevoir dans les prochains jours un avis d'information et de suspension de la fourniture de l'eau.

En réaction, les Chefs des Quartiers aussi consommateurs et clients de la SOMAGEP-SA ont souligné un certain nombre de préoccupations qui leurs sont régulièrement remontées par la population. Il s'agit, entre autres, le problème récurrent de l'instabilité du réseau qui empêche les clients de payer rapidement au guichet leurs factures d'eau dans le délai.

S'y ajoutent le retard dans la relève des compteurs des Bornes Fontaines mises à la disposition des chefs des quartiers, l'intervertissement des compteurs lors des branchements.

En réponse, le Chef d'Agence a donné l'assurance de remonter les différentes préoccupations. Lesquelles seront prises en charge par qui de droit.

Le clou de la rencontre à été le partage des copies des Avis d'information aux différents Chefs des quartiers présents.

L'Agence Commerciale de Bacodjicoroni a engagé, le 06 novembre 2023, une vaste campagne de recouvrement de ses factures d'eau impayées. En prélude à cette opération, elle a initié une communication de proximité pour mieux impliquer les autorités traditionnelles autrement dit les chefs des quartiers se trouvant dans sa circonscription. La rencontre, le vendredi 03 novembre 2023, a permis à ces sentinelles morales d'exprimer leur disponibilité à accompagner la SOMAGEP-SA dans la sensibilisation des abonnés en retard de règlement de leurs factures.

APPROVISIONNEMENT EN EAU DE LA VILLE DE SELINGUE Quand la SOMAGEP-SA et la Société de patri moine conjuguent leurs efforts

Estimée à 34 581, selon la statistique de 2022 de la Mairie de la Commune de Baya, la population de la ville est répartie entre les villages de Kangaré, Dalaba, Dalabala, Sanankoroni et Sélingué (un quartier qui porte le nom de la ville). La SOMAGEP-SA qui assure l'alimentation de la ville en eau potable, depuis sa création, reposait toutes ses forces de production sur



l'ancienne Station de Pompage qui mettait 1 224 000 litres d'eau tous les jours dans le réseau de distribution qui mesurait un peu plus de 78 km.

Avec la nouvelle Station de pompage dont la capacité de production est estimée à 3 240 000 litres d'eau par jour, les 1842 abonnés de la SOMAGEP-SA, toutes catégories confondues, disposent présentement de l'eau dans les robinets 24h/24. Ajoutons que grâce au projet de la construction de la nouvelle station, les capacités de distribution de la SOMAGEP-SA ont été renforcées avec la réalisation d'un réservoir semi enterré de 500 m3 et d'un château d'eau également

de 500 m3. Entre autres. Une autre satisfaction que le projet a apportée à la distribution est celle de la réalisation de 49 Km de linéaire de réseau dans la ville au grand bonheur des populations qui ont bénéficié de 1200 branchements sociaux et 81 BF.



CHRONIQUE DES PARTANTS A LA RETRAITE

Massiré KONE, MLE 2763



Né le 1er janvier 1961 à Mopti, il a été embauché le 1er août 2002 en qualité de Contrôleur de Gestion à la Direction Générale Adjointe Chargée des Investissements de l'EDM.

D'août 2002 à juillet 2004, il occupa le poste de Chef de Service de Contrôle de Gestion à la Direction Centrale des Investissements.

Entre 2004 à 2009, M. KONE fut Assistant DGA et Directeur Régional de Bamako Extérieur. De 2009 à 2010, il occupa le fauteuil de l'Assistant du Directeur des Centres de l'Intérieur.

Transféré à la SOMAGEP-SA en décembre 2010, il est nommé Chef de Département du Contrôle de Gestion. Deux ans plus tard, en 2018, il sera promu Directeur suite à l'érection de son Département en Direction du Budget et Contrôle de Gestion (DBGC).

En 2021, il sera nommé au poste stratégique du Directeur Général Adjoint de la SOMAGEP-SA. C'est à ce poste, après 21 ans de services bien remplis, qu'il fera valoir ses droits à la retraite à compter du 31 Décembre 2023.

Abdoul Karim AROUGAYA, MLE 2071



Natif de Tannal dans le Cercle d'Ansongo, vers 1961, M. Arougaya a été recruté en décembre 1990 en qualité d'Ingénieur Electricien à la Société Energie du Mali (EDM-SA). Ainsi, a-t-il successivement servi au Centre de Perfectionnement Professionnel (CPP), à la Cellule Projet de l'Interconnexion Bamako-Ségou et à l'Exploitation de Bamako.

De 1991 à 1994, il occupa le poste de Chef d'Exploitation Adjoint à l'Exploitation de Ségou. En août 1994, il est confirmé Chef d'Exploitation jusqu'en 1998. A cette date, il a été affecté à l'Exploitation de Sikasso pour être promu en 2004 au poste de Coordonnateur Régional.

Entre 2009 et 2010, il a occupé sommairement le poste de Directeur Filière Administration des Ventes.

Transféré à la SOMAGEP-SA, en Décembre 2010, il est reconduit au poste de Chef de Département Administration des Ventes à la Direction Distribution et Gestion Clientèle.

En 2014, M. Arougaya a été nommé Directeur Commercial et Clientèle. Poste qu'il occupera pendant 07 ans. Aujourd'hui, en tant que Conseiller du Directeur Général Chargé des Pertes Commerciales, il fera valoir ses droits à la retraite à partir du 1er janvier 2024 après 33 ans de service.

Mohamed El Moctar MAHAMANE, MLE 3115



Natif de Bourem en 1965, il a été recruté en 2017 en qualité de Comptable au Centre de Bourem au compte du Département des Centres de l'Intérieur. Depuis mars 2018, il évolue dans son Centre en qualité d'Agent Commercial. Il fera valoir ses droits à la retraite, le 1er janvier 2024 après 06 ans de servi rendu à la SOMAGEP-SA.

Harouna KONARÉ, MLE 0049



Née le 14 septembre 1965 à Kayes, M. Konaré a été embauché en 2012 à la Direction Régionale/Agence de Kayes. Par la suite, il a été affecté à la distribution Eau en qualité d'Agent de zone. Depuis 2012, il conserve son poste d'Agent de zone au service de la Distribution. Après plus de 11 ans de service rendu, il fera ses droits à la retraite à partir du 01 janvier 2024.

Boubacar SISSOKO, MLE 3278



Il est né en 1965 à Mahina et a été embauché en novembre 2018 en qualité de Mécanicien au Centre Bafoulabé/Mahina.

Depuis 2018, il fait office d'Assistant Conducteur d'Usine au compte du Département Production des Centres de l'Intérieur. M. Sissoko fera valoir ses droits à la retraite, le 1er janvier 2024, après 05 ans de service rendu à la SOMAGEP-SA.

Mamadou FOFANA, MLE 3309



Natif de Mahinanding en 1965, M. Fofana a été embauché en 2018 en qualité d'Assistant Conducteur d'Usine au Département Production des Centres de l'Intérieur du Centre de Mahina. Poste qu'il occupe jusqu'à nos jours.

Il fera valoir ses droits à la retraite, après 05 ans de service rendu, le 01 janvier 2024.

IBRAHIMA TEMBELY, MLE 0158



Né en 1964 à Bamako, M. Tembely a été recruté en 2012. Il est affecté à l'Agence ACI 2000, en qualité de Technicien de Commerce. De 2012 à 2017, il a occupé le poste de Facturier à la même Agence.

En 2017, il est nommé Chef de Centre à Barouéli au compte du Département des Centres de l'Intérieur. En 2021, il a été mis à la disposition du Département du Contrôle Général où il était chargé de Suivi des Sceaux numérotés CI. Un poste qu'il occupe jusqu'à nos jours.

M. Tembely fera valoir ses droits à la retraite, le 1er janvier 2024, après 11 ans de service.

Abdoulaye Aly, Mle 1717



Né vers 1965 à Tombouctou, Abdoulaye Aly a été embauché en août 1988 par la Société EDM-SA à l'Exploitation de Sikasso en qualité d'Aide-Electricien. De 2006 à 2010, il a servi comme Agent de quart à la Production Eau Sikasso.

A la faveur de la réforme du secteur de l'eau et de l'électricité, Abdoulaye Aly a été transféré à la SOMAGEP-SA en 2010. Il a, ainsi, conservé son poste d'agent de quart dans le même service de Production à Sikasso.

Depuis 2012, il occupe le poste d'Assistant Conducteur Usine. Il fera valoir ses droits à la retraite, le 1er janvier 2024, après 35 ans de service.

Soumana DIAKITE, MLE 442



Natif de Touba en 1964, M. Diakité a été recruté en 2019 en qualité d'Agent Administratif au Centre de Touba.

En 2019, il est redéployé comme Agent de zone, jusqu'à nos jours au compte du Département Gestion Clientèle des Centres de l'Intérieur. Après 04 ans de service rendu, il est appelé à faire valoir ses droits à la retraite le 1er janvier 2024.

Soumaila CISSE, MLE 1582



Né vers 1966 à Nioro, M. Cissé a été embauché en 1988 à l'Exploitation de Nioro de l'EDM en qualité d'Aide-plombier. En 2006, il est confirmé au poste de Plombier à la Distribution Eau Nioro du Sahel. En 2010, il a été transféré à la SOMAGEP-SA en qualité de Chef d'Equipe / Plombier. Poste qu'il a conservé jusqu'à nos jours.

Après plus de 35 ans de service, Soumaila Cissé fera valoir ses droits à la retraite à partir du 01 janvier 2024.

SEKOU DIALLO, MLE 1332



Natif de Bamako en 1962, M. DIALLO a été embauché, en 1985, au Service des Eaux de l'EDM-SA à Bamako en qualité d'Electricien.

Il a occupé le poste de Chef de Section Production Eau, de 1996 à 2001, à l'Exploitation de San. A partir de 2001, il est nommé Chef de Station de Traitement de Markala. Trois ans plus tard, soit en 2004, il fut affecté à Gao comme Chef de Station de Traitement.

En 2010, il a été transféré à la SOMAGEP-SA comme Chef de Section Production Eau à la Direction Régionale de Gao. Une année plus tard (2011) M. Diallo a été promu au poste de Directeur Régional jusqu'en 2015.

Entre 2015 et 2017, il a été affecté à Bamako en qualité d'Assistant Exploitation au Département de la Production. Ensuite, il fut Assistant DCI pendant la période de 2017 à 2018, puis Assistant de Zone C, de 2018 à 2022, à la Direction Générale.

Depuis 2022, il occupe le poste d'Auditeur Interne Sénior au Département Audit Interne. Au 31 décembre prochain, Sékou Diallo fera valoir ses droits à la retraite après 38 ans de service bien rempli.

Sirman SISSOKO, MLE 1465



Né vers 1962 à Bamako, M. Sissoko a été recruté, en 1986, au Service des Eaux de l'EDM à la Station de Pompage à Bamako en qualité de Mécanicien.

Entre 1993 et 2007, il était Agent de quart mécanicien à la Direction Production Eau avant d'être muté à la Station de Pompage de Koutiala.

De 2007 à 2010, il occupa le poste de Chef de Section Entretien et Dépannage Mécanique à la Direction Maintenance Electromécanique.

Transféré à la SOMAGEP-SA en 2010, il conserva son poste de Chef de Section Entretien Mécanique dans le Département de Maintenance.

En 2019, il occupa le poste de Chef Division Mécanique Bamako au Département Maintenance Electromécanique. A partir de 2020, il a été promu au poste de Chef Service Mécanique Rive Droite jusqu'à nos jours. Il fera valoir ses droits à la retraite à partir du 01 janvier 2024 après 37 ans de service.

ADAMA KONE, MLE 0043

Natif de Fourou dans le cercle de Kadiolo en 1961, M. KONE a été embauché en janvier 2012 au Département des Systèmes d'Information à la Direction Pôles Supports à Bamako en qualité d'Informaticien.

De janvier 2012 à 2020, il était Administrateur des bases de données au Service Développement et Maintenance des Applications à la Direction des Systèmes d'Information.

En mai 2020, il est nommé Chef de Service Maintenance Applications Métiers & Bases de Données installé de nos jours au sein du Département Infrastructures et Applications Métiers.

Après 11 ans de bons et loyaux services, M. KONE fera valoir ses droits à la retraite à partir du 31 Décembre 2023.



Cheickna SISSOKO, MLE 1759



Né en 1963 à Bamako, il a été embauché en 1988 au Service des Eaux de l'EDM à Bamako en qualité d'Aide-Mécanicien.

De janvier 2006 à 2007, il a servi comme Agent d'Entretien à la Direction Maintenance Electromécanique. De 2007 à 2010, il est nommé Chef de Section Travaux Hydrauliques à la Direction Maintenance Electromécanique. De juin à décembre 2010, il fut temporairement, Chef de Section à la Direction de la Production.

Transféré à la SOMAGEP-SA en 2010, il conserve son poste de Chef de Section Hydraulique jusqu'en juin 2019 à la Direction Maintenance Electromécanique. En juillet 2019, il est promu Chef de Division Hydraulique à la Direction Maintenance Electromécanique. Il fera valoir ses droits à la retraite le premier janvier 2024, après 35 ans de service.

Madou COULIBALY, MLE 2164

Née en octobre 1963 à Kita, M. Coulibaly a été recruté en 1984 à l'OERHN en qualité d'Enquêteur. Il fut transféré à la Société Energie du Mali en 1995 en qualité d'Agent de travaux statistiques. Aide de quart en l'an 2000, il a servi comme agent de quart de 2001 à 2006 au Centre de Sélingue. Il a été affecté au Centre de Bougouni ou, il a servi comme Agent de conduite de 2007 à 2010.

Transféré à la SOMAGEP-SA à la faveur de la réforme, il est resté Agent de conduite au Centre de Bougouni jusqu'en juillet 2014 avant d'être confirmé Conducteur d'usine. Poste qu'il a conservé jusqu'à nos jours. Après 39 ans de service bien rempli, il fera valoir ses droits à la retraite, le 01 janvier 2024.



AMADOU BAKARY DIALLO, MLE 0502



Natif de Bamako en juin 1965, M. Diallo a été embauché en 2013 au Centre de San, en qualité de Chauffeur. Ainsi, a-t-il servi comme Chauffeur au Centre de San de 2013 à 2018. Il a été affecté au Centre de Kati en 2018, poste qu'il a occupé jusqu'à nos jours. Il fera valoir ses droits à la retraite le 1er janvier 2024 après 10 ans à la SOMAGEP-SA.

MADY TRAORE, MLE 0607



Né en 1963 à Ségou, M. Traoré a été embauché en 2015 à la Direction Commerciale et Clientèle en qualité de Chauffeur. Affecté à l'Agence Commerciale de Faladié, il a assuré la fonction de chauffeur jusqu'en 2021. A partir de mai 2021, il a été redéployé comme Aide-Plombier dans la même Agence jusqu'à nos jours. Il fera valoir ses droits à la retraite, le 01 janvier 2024, après 09 ans de service.



MALI JAMANA JISANIMAKO
NENABOLI CAKEDA.



SOCIETE MALIENNE DE GESTION
DE L'EAU POTABLE-S.A

Fraude & Fuite

reduisent l'accès à l'eau potable



Déclarez-les au
N°Vert 80 00 20 20
c'est gratuit

Ou Ecrivez sur

- www.somagep.ml
- [facebook](#)
- [Somagep YouTube](#)
- [@SOMAGEPSA](#)
- [Linked in @SOMAGEPOfficiel](#)

Ou rendez-vous

**A L'AGENCE
SOMAGEP-SA
la plus proche**

SYNACOME-SO MAGEP-SA

Le nouveau bureau se présente à la Direction Générale

Le Syndicat Libre de la SOMAGEP-SA (SYLISO), devenu SYNACOME-SOMAGEP-SA, est aujourd'hui dirigé par un bureau de 51 membres fraîchement élu avec à sa tête Toumany DIAKITE au poste de Secrétaire Général. Lequel est venu présenter son attelage au Directeur Général, Dramane COULIBALY accompagné par des membres du CODIR. C'était le lundi 04 décembre 2023, dans la salle de CODIR.



À l'entame de la rencontre, conformément au déroulé du programme, le Secrétaire Général, Toumany DIAKITE, a remercié la Direction Générale qui a bien voulu accepter la rencontre. Par la suite, il a laissé la parole à son Secrétaire Administratif, Ayouba FOFANA, pour présenter le bureau qui est composé de 51 membres.

Du côté de la Direction Générale, le DG Dramane COULIBALY, dans son intervention, a félicité le nouveau bureau pour son élection. Ainsi, a-t-il déclaré: « je salue le professionnalisme syndical que vous avez fait montre lors de la crise de leadership qui a traversé votre organisation. La Direction Générale, par ma voix, exprime toute sa disponibilité à travailler avec vous. Ma porte est grandement ouverte ».

Par ailleurs, le DG Dramane COULIBALY a exprimé sa gratitude à l'ensemble des travailleurs de la SOMAGEP-SA qui n'a ménagé aucun effort pour assurer aux populations maliennes de l'eau potable. Le DG COULIBALY, ensuite, a informé ses interlocuteurs que plusieurs localités sollicitent la SOMAGEP-SA pour la gestion de leurs adductions d'eau.

Au terme de son intervention, il a invité le SYNACOME-SOMAGEP-SA à œuvrer dans l'apaisement du climat social et à la promotion de la paix ainsi que la cohésion au sein de la Société. « Un syndicat est à la fois, défenseur des employés et employeurs. Etant revêtu de camisole du partenaire social, il doit œuvrer à ce que les partenaires stratégiques et financiers n'entendent rien de négatif qui peut entraver l'acquisition des financements, entre autres » a conclu l'orateur.

A SAVOIR

Le SYLISO, étant affilié au Syndicat National des Constructions Civiles des Mines et l'Energie (SYNACOME), a changé d'appellation pour devenir SYNACOME-SOMAGEP-SA, conformément aux directives de l'UNTM.

Rappelons qu'aujourd'hui, le SYNACOME-SOMAGEP-SA est arrivé à installé 6 comités sur 8 dans les Centres de l'Intérieur.

BUREAU DE LA SECTION SYNACOME -SOMAGEP-SA

Secrétaire General : Toumany DIAKITE

Secrétaire General Adjoint : Boubacar KONE

Secrétaire Administratif : Ayouba FOFANA

Premier Secrétaire Administratif Adjoint : Mah BAH

Deuxième Secrétaire Administratif Adjoint : Dosso COULIBALY

Secrétaire Aux Relations Extérieures : Fatoumata FOUNE DIABATE

Secrétaire Adjoint Aux Relations Extérieures : Maimouna MOUSSA MAÏGA (Da)

Secrétaire A L'organisation : Abdoulaye MARIKO

Premier Secrétaire Adjoint A L'organisation : Tiecoura DOUMBIA

Deuxième Secrétaire Adjoint A L'organisation : Seydou SAMAKE

Secrétaire Aux Revendications : Ayouba MAÏGA

Premier Secrétaire Adjoint Aux Revendications : Mahamadou TRAORE

Deuxième Secrétaire Adjoint Aux Revendications : Lazare GOÏTA

Secrétaire Aux Questions Economiques, Cooperatives, Mutualistes Et Au Développement : Youssouf MARIKO

Secrétaire Adjoint Aux Questions Économiques, Coopératives, Mutualistes Et Au Développement : Mahamadou DIABATE

Secrétaire A L'environnement, A L'hygiène Et A La Sécurité Au Travail : Boubacar DIARRA

Secrétaire Adjoint A L'environnement, A L'hygiène Et A La Sécurité Au Travail : Bourama KEITA

Secrétaire A La Promotion De La Femme : Amissetou MAÏGA

Secrétaire Adjoint A La Promotion De La Femme : Maimouna MOUSSA MAÏGA

Secrétaire A La Promotion Des Droits De L'homme Et Des Normes Internationales De Travail : Soumaïla MAÏGA

Secrétaire Adjoint A La Promotion Des Droits De L'homme Et Des Normes Internationales De Travail : Madifing Kaba DIAKITE

Secrétaire A L'éducation, A La Formation Et Aux Activités Culturelles Et Sportives : Zoumana DIARRA

Secrétaire Adjoint A L'éducation, A La Formation Et Aux Activités Culturelles Et Sportives : Mohamed Ag ABDOULAYE

Secrétaire Aux Technologies De L'information Et De La Communication : Alpha Ahmadou CISSE

Secrétaire Adjoint Aux Technologies De L'information Et De La

Communication : Sékou Daouda TRAORE

Deuxième Secrétaire Adjoint Aux Technologies De L'information Et De La Communication : Noumou DOUMBIA

Troisième Secrétaire Adjoint Aux Technologies De L'information Et De La Communication : Bernard COULIBALY

Trésorier General : Aïssata COULIBALY

Trésorier General Adjoint : Fatoumata TOGOLA

Secrétaire A La Protection Sociale Et A La Solidarité : Cheik Oumar BERTHE

Secrétaire Adjoint A La Protection Sociale Et A La Solidarité : Malamine CAMARA

Secrétaire A La Syndicalisation Du Monde : Seydina Oumar MAÏGA

Secrétaire Adjoint A La Syndicalisation Du Monde : Sambalaine COULIBALY

Secrétaire Au Secteur Informel : Mafa CAMARA

Secrétaire Adjoint Au Secteur Informel : Mahamoud Ibrahim

Secrétaire A L'insertion Des Jeunes : Monzon Coulibaly N°Mle : 3072

Premier Secrétaire Adjoint Ma L'insertion Des Jeunes : Mohamed ILLIAD

Deuxième Secrétaire Adjoint A L'insertion Des Jeunes : Moussa DOUMBIA

Secrétaire Au Développement Et A La Recherche Syndicale : Salia TRAORE

Premier Secrétaire Adjoint Au Développement Et A La Recherche Syndicale : Lassina CAMARA

Deuxième Secrétaire Adjoint Au Développement Et A La Recherche Syndicale : Modibo SANOGO

Secrétaire Charge De La Migration : Tiemoko FANE

Secrétaire Adjoint Charge De La Migration Adjoint : Arouna Malle

Les Membres De La Commission De Contrôle : Koura Coulibaly, Youssouf Fomba Ibrahim Idrissa MAÏGA, Djamayiri SAMAKE Et Gontran Dit Mamadou Salif MAÏGA

Les Membres De La Commission De Discipline Secrétariat Aux Conflits : Ibrahim Diakité, Ndji Samaké, Seydou KONE

SYNACOME-SOMAGEP-SA



Bureau de Mopti



Bureau de Sikasso



Bureau de Kayes



Bureau de Tombouctou



Bureau de Koulikoro



Bureau de Segou

SOMAGEP-SA/WATERNET

Une coopération au beau fixe !



Du 04 au novembre 2023, le Directeur Général Adjoint, Massiré KONE, a conduit une mission de la SOMAGEP-SA Amsterdam (Pays-Bas). L'équipe de la mission, en plus du DGA, était composée du Directeur de la Distribution, Ibrahim Guindo, de la Directrice Commerciale et Clientèle, SINENTA Tiguida Diakité. S'y ajoutent, pour le compte du projet, El hadj Mamadou Issabré et Amadou 11 Thierno SISSOKO respectivement Manager qualité et Assistant.

Il convient de préciser que la mission s'inscrivait dans le cadre d'une visite d'échanges avec le partenaire Waternet. Au cours des travaux, la délégation de la SOMAGEP-SA a fait l'état des lieux des différents programmes et projets réalisés ou en cours de réalisation au sein de la Société.

Dans la foulée de la réunion, M. Thierno Amadou SISSOKO, Assistant du Chef de Projet WWX a présenté les résultats des projets WWX et EU WOP. Pour la circonstance, il s'est appesanti sur la contribution de la SOMAGEP-SA lors de la phase I du WWX qui a touché 352 000 personnes en termes d'accès à l'eau potable soit 35,2% de l'objectif visé, 1 million de personnes.

Par la suite, au cours des échanges, la DCC Mme SINENTA Tiguida DIAKITE a salué les efforts du Projet WWX, mise à disposition de la DCC des jeunes stagiaires rémunérés, pour appuyer la SOMAGEP-SA dans la recherche des clients non facturés. Elle a, par la même occasion, sollicité l'appui du projet pour la prise en charge de 20 jeunes stagiaires afin d'appuyer l'équipe de recouvrement des factures d'eau impayées des abonnés particuliers.

De son côté, le DSI Fodé KAMATE a sollicité le projet pour l'acquisition des équipements notamment des serveurs, de nouveaux logiciels & licences et des GPS, plus précis, pour une meilleure supervision du réseau. Entre autres.

Pour terminer, le DGA KONE a invité le Projet et les partenaires à venir en appui à la SOMAGEP-SA qui ambitionne de développer ses capacités de production par la construction des Stations Compactes de Potabilisation (SCP) dans toutes les villes, de son périmètre, traversée un cours d'eau constant. En réponses aux sollicitations de la SOMAGEP-SA, faites directement aux Projets WWX et EU WOP ainsi qu'aux partenaires lors des différentes rencontres, des promesses d'accompagnement ont été obtenues.

Rappelons que la délégation de la SOMAGEP-SA a pris part au Salon des Innovations Technologiques du Secteur de l'Eau (AQUATECH 2023).



SPORT CORPORATIF A LA SOMAGEP-SA

L'initiative en plein essor

« *Un esprit sain dans un corps sain. Le sport améliore l'équilibre de vie professionnelle et vie sociale* ».



Voilà la philosophie qui est à l'origine de l'initiative du sport corporatiste qui a vu le jour à la Direction Générale de la SOMAGEP-SA, le 23 novembre 2023. Lancée par le personnel de la Direction des Ressources Humaines, cette activité sportive essentiellement "la marche" se déroule après les heures de travail. Ainsi, Mme COULIBALY Kadidiatou DIARRA a-t-elle justifié l'initiative en ces termes : « *Le sport en entreprise peut apporter de nombreux avantages pour les employés. Il peut aider à réduire le stress et l'épuisement professionnel, améliorer la concentration et renforcer la cohésion d'équipe. En outre, il peut contribuer à une meilleure santé mentale et physique des employés* ».

A cet effet, par la suite, l'oratrice a déclaré : « *J'invite tous les collaborateurs désireux de participer, de bien vouloir nous rejoindre les*

mardis et les jeudis. Nous commençons à partir de 16h15 pour terminer à 17h. Quant au lieu de rassemblement, il faut préciser que c'est devant l'entrée principale de la Direction Générale ».

Robinet Dji salue l'initiative et exprime sa disponibilité à accompagner cette activité dans le sens de promouvoir la bonne santé des travailleurs de la SOMAGEP-SA.



COIN DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

CHAPITRE II : ORGANISATION TECHNIQUE DU TRAVAIL

Article 8 : Usage des locaux et du matériel de l'entreprise

Sauf autorisation particulière, les locaux et le matériel de l'entreprise doivent être exclusivement réservés aux activités professionnelles.

Il est notamment interdit :

- d'introduire sur le lieu de travail et pour quelque raison que ce soit des objets ou marchandises pour y être vendus ;
- d'organiser, sans autorisation ou disposition légale ou conventionnelle l'autorisant, des collectes ou souscriptions sous quelque forme que ça soit ;
- de diffuser des journaux, des pétitions ou de procéder à des affichages sans autorisation de la Direction, exception faite des droits reconnus aux représentants du personnel ;
- d'emporter à l'extérieur de l'entreprise des objets et produits appartenant à l'entreprise, sauf accord préalable du Responsable hiérarchique ou sauf achat selon les modalités fixées par une note de service.
- Les outils et ressources de l'entreprise (ordinateur, téléphone, véhicule, engins, outillages, messagerie électronique, Internet, etc.), propriété exclusive de l'entreprise, sont mis à la disposition des utilisateurs à des fins professionnelles. Cependant, une utilisation personnelle de ces outils est admise à condition qu'elle ne porte pas préjudice à l'entreprise :
- que cette utilisation soit loyale et occasionnelle ;
- qu'elle s'effectue sans préjudice du temps de travail effectif ;
- qu'elle réponde à des obligations familiales et personnelles impératives et urgentes ;
- qu'elle s'effectue dans le respect des prescriptions de sécurité et de sûreté de l'entreprise.
- Tout salarié est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour l'exécution de son travail.

Le fait de détériorer un matériel peut être considéré comme une faute grave, voire lourde. Il en est de même pour le fait d'enlever un dispositif protecteur et/ou de sécurité sauf pour entretien et uniquement par les personnes ou entreprises dont c'est la charge.

La détérioration ou le mauvais fonctionnement des dispositifs de sécurité dont le personnel aurait connaissance doit être immédiatement signalé à la Direction.

Tout salarié ayant constaté au cours de son utilisation, une défaillance ou une anomalie dans le matériel et le stock d'articles dont il a la charge est tenu d'informer son supérieur hiérarchique.

SANTE

Diabète et vie professionnelle

Dans le cadre professionnel, parlez de votre diabète au médecin du travail. Il vérifie que votre poste est adapté à votre situation et peut aider à prévenir d'éventuelles difficultés. Si nécessaire, l'accession à la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé est possible.

LE RÔLE DU MÉDECIN DU TRAVAIL

Il est recommandé de parler de votre diabète à votre médecin du travail. Toutefois, il n'y a pas d'obligation légale à le lui déclarer.

Le rôle du médecin du travail est de protéger votre santé dans le cadre de votre activité professionnelle et de prévenir les difficultés qui pourraient survenir. Il donne son avis sur votre aptitude à occuper un poste donné.

Pour estimer si le poste vous convient, il prend notamment en compte le risque lié à la survenue d'un épisode d'hypoglycémie sévère ou répétée, et l'existence d'autres complications pouvant gêner votre activité.

Si nécessaire, avec votre accord, le médecin du travail peut intervenir auprès de votre employeur pour réaliser des aménagements permettant la poursuite de l'activité professionnelle dans les meilleures conditions.

Toujours avec votre accord, il peut prendre contact avec votre médecin traitant pour vous aider à gérer votre diabète dans le cadre de votre activité professionnelle.

LE RÔLE DE LA MÉDECINE DU TRAVAIL

La médecine du travail vérifie l'adéquation entre l'état de santé des salariés et leur poste de travail. Un examen médical a lieu à l'embauche, puis de façon périodique, à la demande de l'employeur ou du salarié, ou selon l'évolution de la santé des salariés.

Le médecin du travail est soumis, comme tout médecin, au secret médical.

LE RÔLE DE L'ENTOURAGE SUR VOTRE LIEU DE TRAVAIL

Il n'y a aucune obligation à informer votre employeur ou vos collègues que vous avez un diabète. En revanche, il est conseillé d'en parler avec une personne qui travaille avec vous et en qui vous avez confiance. Expliquez-lui quelle aide elle pourrait vous apporter si nécessaire :

- vous rassurer ;
- vous aider à vous « resucrer » ;
- joindre un professionnel de santé si nécessaire ; lui indiquer alors où trouver facilement le numéro de téléphone de votre médecin traitant et les numéros d'appel d'urgence.

En cas d'hypoglycémie sévère sur le lieu de travail, par exemple, cette personne pourra agir selon les explications que vous lui aurez fournies.

Il est également conseillé de garder toujours sur vous la liste des traitements que vous prenez.



SOCIÉTÉ MALIENNE DE GESTION
DE L'EAU POTABLE - S.A.



FRAUDE

&

FUITE

*réduisent l'accès
à l'eau potable*

Déclarez-les
80 00 20 20

C'est gratuit



Ou écrivez sur
somagep@somagep.ml



Ou rendez-vous

A L'AGENCE SOMAGEP-SA
la plus proche